

Rapport d'activités 2020

Mai 2021



Conservatoire
d'espaces naturels
Savoie

ÉDITO

Notre activité en lien avec les milieux naturels nous invite quotidiennement à la réflexion, l'observation et l'adaptation. Pour autant, lorsque surviennent des événements tels ceux que nous avons connus en 2020, nous n'échappons pas, comme toute structure, aux difficultés et aux contingences du court terme.

Notre conservatoire a la chance de conduire une bonne partie de son activité en extérieur, là où les précautions sanitaires sont davantage liées aux conditions du travail isolé qu'à la distanciation sociale. Nous avons ainsi pu réaliser sans trop de difficultés notre programme de suivis scientifiques, tout comme de nombreuses actions de gestion ou de restauration. Les travaux engagés sur le site alluvial des Hurtières à Saint-Alban-d'Hurtières ou sur la tourbière du Plan de l'eau à Les Belleville en sont une partie bien visible. Notre programme de sciences participatives s'est quant à lui focalisé sur le groupe méconnu et parfois malaimé des punaises, avec de belles contributions de particuliers à travers toute la Savoie !

Nous avons également su tirer parti de la première période de confinement pour préparer l'avenir en soumettant à l'Agence de l'eau quatre nouvelles propositions de projets. Celles-ci ont toutes été validées, ce qui nous promet une activité soutenue, dans différents territoires de la Savoie, pour les trois prochaines années.

Cette crise pointe pourtant à quel point le lien avec les acteurs locaux fait partie intégrante de notre activité. Notre programme de rencontre avec les élus, suite aux élections municipales, a été d'abord contrarié avant d'être condensé dans les rares périodes du "creux de la vague". En septembre 2020 à Sainte-Hélène-du-Lac et Les Mollettes, nous avons néanmoins pu tester avec succès un nouveau concept de rencontres territoriales. Une expérience positive à renouveler dès 2021 !

Il faut souligner sans relâche l'intérêt de développer des programmes de coopération transfrontalière, à l'instar du programme

RestHALp (restauration d'habitats dans les Alpes) que nous avons conduit en partenariat avec différents partenaires français et italiens entre 2015 et 2020. La restitution effectuée en novembre 2020 a relaté une quantité impressionnante de réalisations, notamment dans le champ des semences locales et des services écosystémiques. Les bonnes idées, comme les virus, n'aiment pas beaucoup les frontières.

"Ouverture et coopération" plutôt que "distanciation et attestations", voici déjà une ébauche de programme pour les mois et les années qui viennent. Un programme d'autant plus nécessaire que le bouleversement climatique et la crise de la biodiversité sont malheureusement des défis d'une autre ampleur que celui qui a mobilisé nos énergies ces derniers mois.

Je remercie sincèrement l'équipe salariée pour sa résilience et ses qualités d'adaptation, les administrateurs pour la continuité de notre vie associative et pour les décisions importantes que nous avons su prendre collectivement, nos partenaires techniques et financiers pour leur compréhension et leur soutien sans faille.

Et je vous souhaite une excellente lecture.



Michel Delmas
Président, CEN Savoie



SOMMAIRE

Édito	2
Temps forts 2020	4

Nos missions

Connaître	6
Protéger	8
Gérer	10
Sensibiliser	12
Animer	14

Les territoires

Avant-pays Savoyard	16
Lac du Bourget	18
Chambéry, Bauges, Chartreuse	20
Cœur de Savoie	22
Maurienne	24
Val d'Arly, Beaufortain, Tarentaise-Vanoise	26

La vie du CEN Savoie

Montage de projets : AAP Biodiversité	28
Éléments financiers	29
Vie associative	30
Équipe	31

Frise chronologique

TEMPS FORTS 2020



Janvier 2020

Visite du chantier d'éradication de la renouée du Japon sur le site des Hurtières en Maurienne



Juin 2020

Week-end de prospection de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie dans les Bauges



Septembre 2020

Rencontres territoriales sur le marais du Val coisin, commune de Sainte-Hélène-du-Lac



Mars 2020

1^{er} confinement, l'équipe s'organise !

Juillet 2020

Assemblée générale en comité restreint, visite autour du lac Saint-André, commune de Porte-de-Savoie





Octobre 2020

Première présentation du baromètre de la nature des Pays de Savoie lors de la Fête de la Science à Chambéry

RestHALp

Novembre 2020

Webinaire final de restitution du programme RestHALp



Octobre 2020

Restauration du marais de Chautagne
Prix du Génie écologique spécial "Milieux Humides"



Novembre 2020

Comité de pilotage du réseau des acteurs de la biodiversité en Savoie



2021
2022

Nos missions CONNAÎTRE

13

plans de gestion rédigés
ou en cours de rédaction

8 822

observations
naturalistes

50

relevés de données
hydrologiques et pédologiques

9

sites RhoMéO
suivis grâce à la BAOZH

Punaises et araignées

Les savoyards se piquent... de s'y intéresser !

L'enquête 2020 a été fructueuse sur le plan pédagogique (400 mails de réponses envoyés à 180 contributeurs), mais aussi scientifique. En effet, avec 456 données recueillies dont trois nouvelles espèces pour la Savoie, la formidable force de frappe que peut constituer le grand public est largement démontrée ! La plupart de ces observations, notamment les trois nouvelles mentions, se sont faites dans les maisons elles-mêmes ou dans un jardin : le confinement n'est un obstacle ni à la connaissance, ni à l'émerveillement devant notre patrimoine naturel.

Observatoire de la biodiversité de Savoie Prospections dans les Bauges

Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc naturel régional (PNR) du Massif des Bauges a réalisé un bilan des connaissances sur son territoire, appelé stratégie Biodiversité : des secteurs moins bien connus ainsi que des espèces à enjeux ont pu être identifiés.

Le Parc a proposé à l'Observatoire de la biodiversité d'orienter ses nouvelles prospections sur ces "manques de connaissance".

Ainsi en 2020, les communes d'Allondaz, de Pallud et de Thénésol ont été prospectées par les partenaires de l'Observatoire.

L'Observatoire remercie grandement le PNR du Massif des Bauges ainsi que l'ensemble des participants à cette nouvelle année de prospections.

Finalisation du programme RestHALp

L'année 2020 constituait le point d'orgue du programme franco-italien RestHALp, initié en 2016. Malgré un contexte peu propice aux rencontres avec nos partenaires italiens, les productions ont été nombreuses. Sur le site des Hurtières, des travaux expérimentaux ont été engagés tout début janvier avec le chantier de lutte contre la renouée du Japon couplé à la création de hauts-fonds sur le plan d'eau. Une visite de ces travaux a pu être conduite le 24 janvier.

Par ailleurs, un guide méthodologique sur les services écosystémiques a été rédigé par le CEN Savoie en s'appuyant notamment sur les cinq cas d'études développés en Savoie.

Enfin, un webinaire final a été organisé le 17 novembre 2020, permettant une synthèse de l'ensemble des acquis de ce projet.

Premier bilan de dix ans de suivi de l'état des zones humides

Il y a maintenant plus d'une décennie, l'équipe scientifique du CEN mettait en œuvre la première campagne de collecte de données faunistiques, floristiques, pédologiques et hydrologiques du projet RhoMéO. Les indicateurs développés, testés et validés donnaient lieu en 2014 à la publication de la "Boîte à outils de suivi des zones humides" (BAOZH). Concepteur et promoteur de ces indicateurs, le CEN Savoie les a déployés sur une cinquantaine de zones humides du département. Ainsi, les sites suivis dans la phase de test du projet RhoMéO bénéficient aujourd'hui de trois campagnes de relevés



permettant les premières analyses de tendance d'évolution. Ces résultats sont valorisés dans la phase de diagnostic des plans de gestion. C'est le cas par exemple pour le marais de Saint-Jean-de-Chevelu, où les données traduisent sur la dernière décennie la légère augmentation de valeurs indicatrices de la saturation en eau du sol (flore et piézométrie), mais également la tendance à l'eutrophisation du milieu.

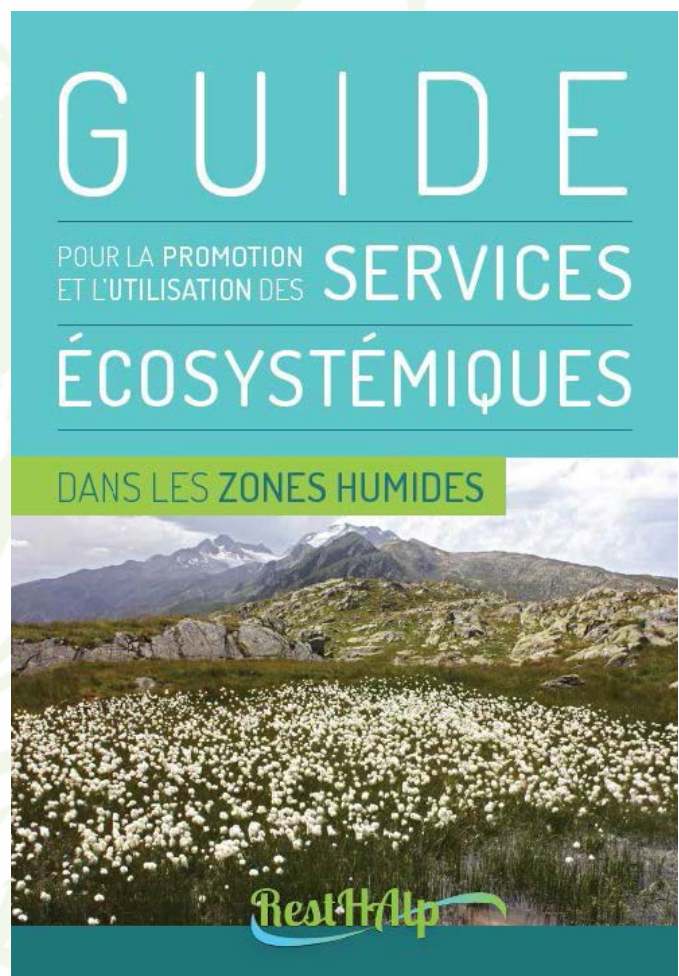
Au-delà des modalités de gestion du milieu par le CEN, ces évolutions peuvent être mises en relation avec l'évolution du contexte climatique et des pratiques agricoles dans le bassin versant. Les indicateurs de la BAOZH expriment ainsi tout leur potentiel pour la compréhension de la dynamique de fonctionnement des milieux.



La BAOZH a été déployée sur une cinquantaine de zones humides du département.



Flyer de l'enquête participative 2020.



Guide réalisé et coordonné par l'Institut Agricole Régional du Val d'Aoste (Italie). Auteur : Jérôme Porteret, CEN Savoie.

Nos missions PROTÉGER

108

sites en
gestion CEN

1 380 ha

superficie totale
en gestion CEN

3

nouveaux sites
en gestion CEN

46,6 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN

Bilan de l'action foncière 2020

L'animation foncière la plus importante a concerné le marais de la Deysse dans l'Albanais, opération menée en partenariat avec la commune d'Entrelacs. D'autres animations foncières se sont déroulées sur les marais des Villards et du Parc à La Biolle, et sur l'aulnaie du Truison à Champagnoux et Saint-Genix-les-Villages.

Les acquisitions réalisées ont principalement concerné les sites de l'aulnaie du Truison, de la Deysse, du col de la Crusille à Novalaise pour près de 6 ha. Se sont ajoutés 3 ha sur des opportunités foncières.

Les surfaces conventionnées avec le Conservatoire du littoral se sont accrues de près de 10 ha, de par ses acquisitions en Chautagne et sur les hauteurs de Brison-Saint-Innocent.

Des autorisations d'occupation du domaine public ont été accordées en Chautagne sur 1 ha de méandres du canal de Savières et au sud du lac du Bourget sur l'étang des Aigrettes.

Lac d'Aiguebelette

Une activité soutenue pour la saison 2020

La saison estivale 2020 sur la Réserve Naturelle Régionale a été marquée par un contexte exceptionnel lié à la crise sanitaire, nécessitant une surveillance accrue pour veiller à la préservation du site.

Dans les faits, la fréquentation généralement observée durant le mois de juin s'est vue prolongée sur l'ensemble de la période estivale.

L'enjeu a donc été d'assurer une présence régulière sur le terrain, comptant sur les nombreux renforts des réserves voisines avec des agents du CEN Haute-Savoie, du Haut-Rhône

et de Chartreuse.

La reconduction du marché Région / Office national des forêts en 2020 a permis de réaliser 12 tournées communes, et de compter sur le renfort de la Gendarmerie.

En chiffres, ce sont 92 timbres amendes, 28 travaux d'intérêts généraux, 14 procès-verbaux et 9 avertissements.

Périmètre de préemption

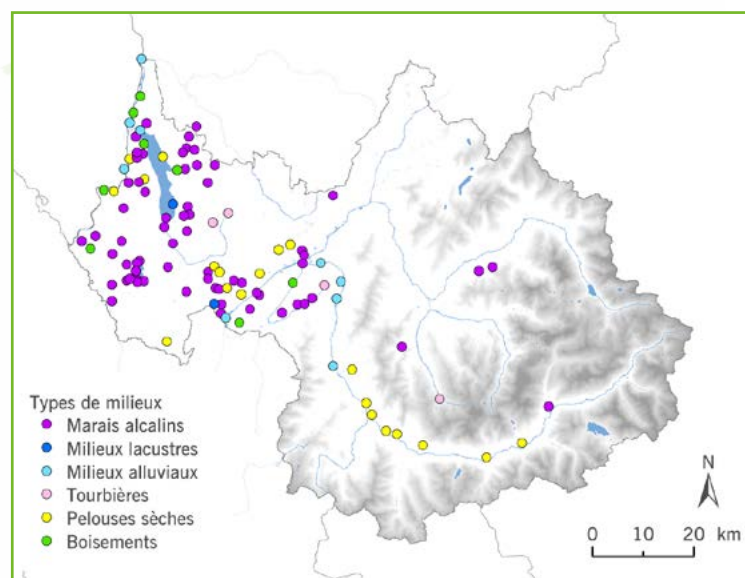
Bien que mal connue, la préemption environnementale constitue un outil puissant de préservation des milieux naturels. Parmi les différents droits de préemption existants, le plus important est celui déployé au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS), une compétence dévolue au Département. En Savoie, ce droit est délégué aux communes ; un appui du CEN Savoie leur est proposé pour déterminer les enjeux écologiques et affiner les zonages. À ce jour, 16 communes ont déployé, dans le cadre de stratégies locales, des périmètres de préemption au titre des ENS. Signalons, le 24 janvier 2020, la création du périmètre de préemption de la tourbière des Creusates, fruit d'un travail partenarial entre le Département, la commune de Saint-François-de-Sales, le Parc naturel régional du Massif des Bauges, l'association des propriétaires et le CEN Savoie.

Rénovation des panneaux du réseau de zones humides de la combe de Savoie et de la moyenne vallée de l'Isère

Aussi appelée la Bialle et les Bassins Molard, cette vaste zone, protégée par arrêté de protection de biotope, couvre environ 400 ha. Elle est classée depuis 1993. Les communes concernées se situent entre Saint-Pierre-d'Albigny et Aiton.



Suite au bilan effectué en 2018, il a été décidé avec les services de l'État de rénover la signalétique réglementaire défectueuse. Au total, près d'une cinquantaine de balises ou de panneaux ont fait l'objet d'un remplacement (changement total ou simplement du planimètre). Avec la création de la véloroute d'Albertville à Montmélian, cette rénovation prend actuellement tout son sens afin que les nouveaux usagers respectent son règlement.



Site des Creusates sur la commune de Saint-François-de-Sales, classé Espace Naturel Sensible par le Département en 2020.



Sensibilisation des usagers du lac d'Aiguebelette par le garde de la Réserve Naturelle Régionale.



Renouvellement des panneaux de l'arrêté de protection de biotope sur le site de la Bialle.

Nos missions GÉRER

392 891€

montant
des travaux

25 ha

surface
fauchée

600

production de
balles de blache

370 kg

graines
récoltées soit 9 ha
de prairie potentielle

Gestion agro-environnementale et génie écologique

Hors Mesures agro-environnementales et climatiques, le CEN a confié la restauration ou l'entretien de certains sites à des exploitants ou des particuliers. 112 ha ont ainsi été mis à disposition à titre gratuit par le biais de contrats de gestion ou d'accords oraux, dont 46 ha sur la parcelle D705 située sur les communaux de Chindrieux en Chautagne.

En ce qui concerne les fauches, 25 ha de surface ont été traités sur 16 sites. Ces fauches ont produit environ 600 balles de blache toutes récupérées par des agriculteurs ou particuliers locaux, en guise de litière principalement. Viennent ensuite les débroussaillages, bûcheronnages, fauches manuelles, broyages mécaniques, nettoyage des déchets, améliorations d'accès ou prestations de pâturage sur une soixantaine de sites.

En termes de travaux de génie écologique, l'année 2020 a vu se réaliser un chantier de restauration sur 3 ha d'une parcelle communale à Sainte-Hélène-du-Lac, suite à un incendie de tourbe qui a eu lieu en 2018.

Déploiement technique sur la thématique des graines locales

Marquant un véritable changement d'échelle dans la restauration écologique à l'aide de semences d'origine locale, plus d'une vingtaine d'hectares d'un seul tenant ont été végétalisés au printemps 2020 dans le cadre des travaux de restauration de la zone humide de Chautagne, engagés depuis 2019 sur la commune de Chindrieux. De tels travaux sont aujourd'hui possibles grâce au matériel dont dispose le CEN pour la récolte et le tri de graines.

Pour aller plus loin dans l'autonomie dans l'approvisionnement en graines locales, le CEN a par ailleurs engagé en 2020 un partenariat avec le lycée Reinach. Grâce au soutien financier de la Région, la classe de Brevet de Technicien Supérieur Agricole "Génie des équipements agricoles" travaille à la réalisation du prototype d'une nouvelle brosseuse, qui permettra de compléter le parc d'équipements existant au Conservatoire.

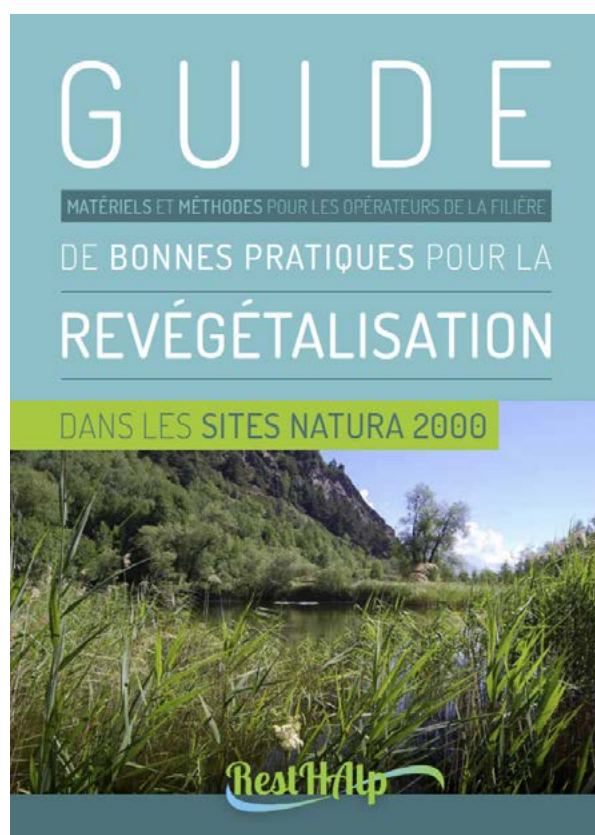
Appui technique pour la signature de baux ruraux à clauses environnementales

La contractualisation d'un bail rural à clauses environnementales (BRCE) permet à tout propriétaire d'initier ou de conserver une pratique agricole en l'orientant vers la prise en compte d'enjeux écologiques.

En 2020, le CEN a accompagné la commune de Porte-de-Savoie pour définir les clauses environnementales d'un bail de 2,5 ha sur la plaine des Corniolos (site Natura 2000).

Le même travail a été mené pour la signature prochaine de deux BRCE :

- sur la commune de Les Chapelles, 26 ha seront concernés dans le cadre de la mise en œuvre par la société Carrières CMCA Rhône-Alpes Auvergne de mesures compensatoires liées à la poursuite d'activité d'une carrière située à Aime-la-Plagne.
- sur la commune d'Aiton, un BRCE est prévu entre le Fonds de dotation des CENs et un exploitant sur près de 6 ha, dans le cadre de la mise en œuvre par la société gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité de mesures compensatoires liées à la création de la ligne électrique Savoie-Piémont.



Guide réalisé dans le cadre du programme RestHALp, coordonné par l'Institut Agricole Régional du Val d'Aoste (Italie).



Bande refuge afin de préserver la biodiversité en Chautagne.



Ramassage des déchets dans les roselières autour du lac du Bourget par des entreprises de réinsertion.

Nos missions

SENSIBILISER

70

articles : papier, radio, tv,
web, bulletins municipaux...

8

animations,
chantiers bénévoles

319

participants
bénévoles

385

"followers"
Facebook

Quelques actions clés

L'année 2020 s'est traduite par la diffusion de 65 publications Facebook et de 25 actualités sur notre site Internet, l'actualisation des blogs de suivi des travaux avec entre autres la remise à neuf du blog sur le marais des Lagneux. De plus, le CEN a participé à trois manifestations nationales : la Fête de la Nature, la World Cleanup Day et la Fête de la Science. Le Conservatoire a aussi contribué à la rédaction de la page "Les espaces naturels" du nouveau "Portail des patrimoines de Savoie" développé par le Département. Avec le CEN Haute-Savoie, il a alimenté l'émission "Mon métier au naturel" : une cinquantaine d'entretiens diffusés en juillet et août sur Radio France Bleu Pays de Savoie.

Enfin, 2020 a vu le lancement des "plans de communication" associés à des projets phares du CEN, tels que formulés dans la stratégie de communication établie en 2019.

Premières rencontres territoriales en Cœur de Savoie

Le 3 septembre 2020, le CEN Savoie a organisé ses premières "rencontres territoriales" en partenariat avec les communes de Sainte-Hélène-du-Lac et Les Mollettes. Ces rencontres ont pour objectif de réunir différents partenaires pour échanger sur des problématiques concrètes illustrant l'activité du Conservatoire.

C'est autour du marais du Val Coisin que se sont réunies une trentaine de personnes et à partir duquel le CEN a souhaité partager son expérience : une restauration agro-écologique d'une partie exploitée du marais, suite à un incendie accidentel survenu durant l'été 2018. Un deuxième rendez-vous, à la salle polyvalente

de Les Mollettes, visait à donner une vision générale de l'activité du CEN sur le territoire de Cœur de Savoie.

Formation des élus en partenariat avec l'Agence Alpine des Territoires (AGATE)

Les élections qui se sont tenues en 2020 ont conduit à un fort renouvellement des équipes municipales. Bien que la problématique de la biodiversité ne constitue pas (encore) une priorité de tout premier ordre, elle suscite néanmoins un intérêt croissant chez les élus.

En partenariat avec AGATE, une session de formation a été organisée le 26 novembre 2020, sous forme dématérialisée. Au programme figuraient un exposé des enjeux à travers le baromètre de la nature, une présentation de la réglementation environnementale et pour finir une analyse des leviers d'actions qui s'offrent aux collectivités locales. L'attention de la quarantaine de participants a été soutenue, comme en témoignent les nombreuses questions qui ont été posées au cours de la séance et qui ont conduit à l'envoi d'un document complémentaire.

Pose de panneaux "CEN Savoie" en partenariat avec l'association Unis-Cité

Dans le cadre d'un partenariat avec l'association Unis-Cité, le CEN Savoie a accueilli un groupe de quatre jeunes en service civique. Le Conservatoire a proposé deux missions réparties sur quatre journées : l'organisation de deux chantiers bénévoles et la pose de panneaux d'informations sur certains sites ouverts au public.



Cet accompagnement s'inscrit dans la mission de sensibilisation du jeune public ainsi que dans la formation aux problématiques de gestion des espaces naturels. Malgré l'annulation d'un des chantiers bénévoles pour cause de confinement, le reste du travail a été réalisé dans la bonne humeur.



Animation "coup de cœur" de l'association Fête de la Nature, organisée sur la parcelle en restauration écologique en Chautagne.



Rencontre territoriale sur le site du Val Coisin, territoire de Cœur de Savoie.



L'équipe de l'association Unis-Cité et Sarah (service civique au CEN Savoie) lors de la pose des panneaux d'informations.

Nos missions ANIMER

3

Contrats Verts et Bleus
accompagnés

10

sites Natura 2000
en animation ou en appui

4

collectivités accompagnées
dans le cadre de l'AAP
"biodiversité" du Département

4

nouvelles
fiches outils

L'animation territoriale en 2020

"Animer les territoires, accompagner ses acteurs" : l'expression prend tout son sens dans un lien de réciprocité. "Travailler avec, faire ensemble" permet de démultiplier l'action de préservation.

C'est le sens que souhaite donner le CEN à cette mission.

Les collectivités sollicitent le CEN Savoie pour sa capacité à partager ses connaissances, à mettre en lien plusieurs acteurs, à apporter son savoir-faire technique quand il s'agit de restaurer ou de gérer un milieu. À l'inverse, le CEN se saisit de dispositifs ou de politiques publiques portés par les collectivités ou leurs partenaires, pour faire émerger des actions en faveur de la biodiversité.

En 2020, quelles traductions concrètes de ce lien entre "Territoire" et "Conservatoire" ? On peut, par exemple, citer la co-animation des comités de pilotage Natura 2000, l'appui à la rédaction de baux ruraux à clauses environnementales, la signature de conventions de partenariat avec des collectivités en charge de la compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations, la contribution à l'élaboration ou l'animation de Contrats Verts et Bleus, l'organisation de "rencontres territoriales", l'animation du réseau des acteurs de la biodiversité en Savoie ou encore la production des "fiches collectivités".

Des fiches pratiques pour les collectivités

Dans son rôle d'appui aux collectivités pour faciliter la mise en œuvre des politiques publiques en matière de préservation de la biodiversité, le CEN a initié la production d'outils

pratiques à destination des élus et techniciens de collectivités.

Quatre fiches ont été réalisées, en partenariat avec l'Office national des forêts, les services de l'État et le Département. Elles portent sur deux outils de planification (l'Espace Boisé Classé et les Espaces Naturels Sensibles), ainsi que sur deux outils contractuels (l'obligation réelle environnementale et le bail rural à clauses environnementales).

Ces fiches sont téléchargeables sur le site Internet du CEN Savoie.

Faire connaître l'action du CEN auprès des nouvelles équipes municipales

Pour ces partenaires des territoires savoyards, situés "en première ligne" de l'action du CEN, des rencontres ont été programmées selon deux axes :

- un travail de priorisation des Communes ayant changé de maire et dont le territoire est aussi celui d'un espace naturel à forts enjeux géré par le CEN. Soit plus d'une quarantaine de Communes, et de nouveaux maires à rencontrer.
- l'organisation ou la participation à des temps forts. Parmi les quatre temps prévus, deux se sont concrétisés : une rencontre territoriale organisée par le CEN (voir article page 12), à laquelle une dizaine d'élus ont participé, et un webinaire spécifiquement conçu par le CEN "Prendre en compte les espaces naturels dans l'aménagement territorial" dans le cadre d'un programme de formations aux nouvelles équipes organisé par l'Agence Alpine des Territoires. 36 élus ont suivi le webinaire et 27 Communes étaient représentées.



Partenariats avec des collectivités gémapiennes

La compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations, devenue obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018, est une capacité exclusive et obligatoire qui est attribuée aux communes et à leurs établissements publics de coopération intercommunale.

En Savoie, elle est aujourd'hui largement structurée dans la plupart des territoires.

Fort de son expérience en matière de préservation et de gestion des zones humides, le CEN Savoie établit progressivement des conventions de partenariat avec les structures gémapiennes.

Après le Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget en 2019, deux nouveaux partenariats ont été initiés en 2020 avec le Syndicat mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie ainsi qu'avec le Syndicat du Haut-Rhône.

Ces conventions permettent la réalisation par le CEN Savoie de travaux sur des zones humides prioritaires.



"L'Espace Boisé Classé", sujet traité dans les fiches pratiques à destination des collectivités.



Le lac Saint-André, un des espaces naturels pour lequel la rencontre avec la nouvelle équipe municipale a été estimée prioritaire.



Site des Lagneux (Yenne), où a été signée la première Obligation Réelle Environnementale au niveau national en mai 2018.

Les territoires AVANT-PAYS SAVOYARD

27

sites en
gestion CEN

257 ha

superficie
en gestion CEN

3,5 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN

Travaux d'ouverture du milieu sur le marais des Grands Champs à Gerbaix

Le marais des Grands Champs forme un milieu humide d'environ 4 ha sur les communes de Gerbaix et Marcieux. Localisé au fond d'un vallon, il est la source du ruisseau de Praz Long et appartient au bassin versant du lac d'Aiguebelette.

Ce petit milieu concentre une diversité d'habitats et s'accompagne d'un patrimoine naturel spécifique à travers la présence d'espèces en danger de disparition, telles que le triton alpestre ou le crapaud sonneur à ventre jaune.

Sur environ 3 000 m², ces travaux ont permis d'accroître les surfaces de milieux aquatiques grâce au creusement de deux mares et le façonnement d'ornières favorables aux amphibiens, et celles de marais et prairies favorables à plusieurs plantes menacées de disparition à travers la suppression de quelques bosquets de saules.

Préserver les forêts du col de la Crusille, commune de Novalaise

Le col de la Crusille fait l'objet d'actions de préservation depuis plusieurs années, en lien avec de nombreux partenaires : propriétaires, collectivités, associations, Conseil départemental, etc.

Parmi les actions menées et grâce à un appui financier de l'Agence de l'eau, le CEN a pu améliorer la connaissance de groupes peu étudiés jusque-là : bryophytes, coléoptères, arachnides, lépidoptères diurnes et reptiles. Le nombre total d'espèces connues sur le site pour ces cinq groupes est passé de 64 à 700 !

En parallèle, l'acquisition de tout ou partie de parcelles de part et d'autre de la route

départementale a permis la réalisation par le Département d'un "passage à petite faune". Cette acquisition aura permis de contribuer à la conservation de milieux boisés indispensables à la survie des espèces.

Étang et marais des Lagneux, commune de Yenne

Trois ans après sa première mise en eau, le site a déjà vu sa diversité d'espèces et d'habitats plus que doubler, passant de 180 à près de 410. Il accueille la reproduction de 50 espèces animales et végétales menacées, contre seulement une quinzaine avant sa restauration. La dernière en date est le pélodyte ponctué, l'un des deux amphibiens se situant au seuil de l'extinction en Savoie.

Suite au recrutement d'un maître d'œuvre (Dynamique Environnement) à l'automne 2019, le projet d'accueil et d'aménagement pédagogique, comprenant un observatoire ornithologique, a été élaboré durant le printemps 2020, sous maîtrise d'ouvrage de la Commune. Les contraintes sanitaires, financières, les élections municipales et le retard pris dans la conception du projet ont conduit à modifier certaines de ses options initiales. Sa réalisation a été repoussée à l'automne 2021.

Actualités des lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu

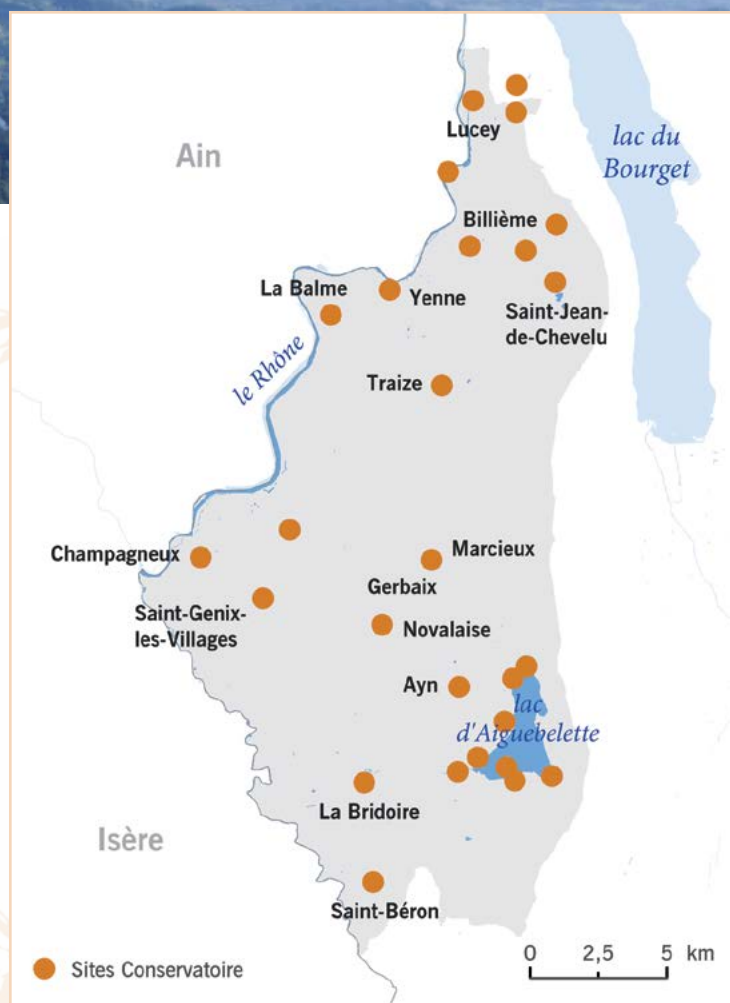
L'année 2020 a vu l'aboutissement de projets portés par le CEN et ses partenaires. L'édition de la 2^{ème} actualisation du document de gestion "Lacs et marais de Chevelu - Méline - Plan de gestion 2020-2030" s'est traduite par un élargissement du périmètre et des connaissances naturalistes (inventaires de nouveaux groupes, chute de populations de certaines espèces...).



Après 30 ans de gestion, l'évolution de facteurs physiques (précipitations, températures, hydrologie, etc.) a nettement été constatée.

Trois pontons de pêche aménagés par la Fédération de Savoie pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques ont été inaugurés. Ils signent l'un des résultats d'une concertation animée par le CEN en 2017, afin d'organiser l'activité "pêche" en tenant compte de la fragilité des berges (enjeux de sécurité et de biodiversité).

Enfin, le CEN et France Nature Environnement Savoie ont organisé un chantier ouvert aux habitants grâce au soutien financier du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (Natura 2000).



Pélodyte ponctué, espèce protégée.



Étang et marais sur le site des Lagneux (Yenne).



Sur le lac nord de Saint-Jean-de-Chevelu, des points "sauvages" ont été enlevés et matérialisés par deux pontons réservés à la pêche.

Les territoires

LAC DU BOURGET

26

sites en
gestion CEN

527 ha

superficie
en gestion CEN

19,4 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN

Animation foncière au marais de la Deysse, commune d'Entrelacs

Située sur la commune d'Entrelacs, ce site Natura 2000 est une vaste zone humide qui s'étire le long de la Deysse. Elle présente une mosaïque de milieux ouverts et de boisements particulièrement favorables à une flore et une faune riches et diversifiées.

En partenariat avec la commune d'Entrelacs et la communauté d'agglomération Grand Lac, le Conservatoire a entrepris une animation foncière conséquente sur 120 ha (environ 600 parcelles et 300 propriétaires). Objectifs de gestion : poursuivre la restauration du fonctionnement hydrologique du marais entrepris avec la renaturation de la Deysse, laisser évoluer les boisements et conserver les espèces patrimoniales présentes.

Fin 2020, le bilan était de cinq acquisitions réalisées en indivision entre la commune d'Entrelacs et le Conservatoire sur 2 ha, de 30 projets sur 14 ha, et de 13 conventions d'usage signées sur 4 ha.

Restauration des 60 ha de milieux humides ouverts en Chautagne

De la finalisation des travaux à la reconnaissance du projet

Alors que les travaux de terrassement se sont achevés à l'automne 2019, les intempéries n'ont pas permis d'effectuer la végétalisation et les plantations à la suite. Il aura fallu attendre les conditions météorologiques et d'accès à la parcelle favorables du printemps 2020 pour effectuer cette dernière partie de la restauration. 30 ha ont ainsi été semés avec des graines issues de l'agriculture biologique et 25 ha avec des graines sauvages récoltées localement ; les boutures et plants, constituant les 1,2 km de

haies et les bosquets, ont été prélevés dans un rayon de 5 km autour de la parcelle, ou bien sont labellisés "Végétal local".

Le caractère remarquable de ce projet a par ailleurs été reconnu à plusieurs reprises durant cette année, lors de :

- la "pêche aux cas pratiques" du 18 juin 2020, conduite avec l'Association Rivière Rhône-Alpes Auvergne, et ayant rassemblé une trentaine de gestionnaires intéressés par le retour d'expérience de l'opération ;
- la Fête de la Nature qui s'est tenue le 10 octobre 2020 et qui a captivé une quinzaine d'habitants du territoire ;
- la remise du prix spécial "Milieux Humides" du Prix National du Génie écologique, marquant une reconnaissance publique du projet.

À la découverte du site de la Ferme Gigot, commune de Brison-Saint-Innocent

Dans le cadre de la Fête de la Nature et grâce au soutien du Département de Savoie, 25 participants se sont joints à une sortie proposée par France Nature Environnement Savoie pour découvrir les richesses naturelles du lieu.

En parallèle, un projet pédagogique a été mené par l'association avec la classe de CM2 de l'école de Brison-Saint-Innocent. Les élèves ont notamment pu partir à la recherche de traces et indices de la faune sauvage du site. Ces journées ont permis de sensibiliser les élèves et de les questionner sur les modes de gestion, l'historique et leur vision du devenir du site.

Surveillance sur le lac du Bourget

Pour la 3^{ème} année consécutive, des journées de sensibilisation en bateau, conjointes entre



le CEN Savoie et le Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget ont eu lieu. Le but étant de sensibiliser tous les usagers du lac du Bourget aux enjeux écologiques et aux bonnes pratiques liés à ce milieu naturel. Ainsi, 800 personnes ont été contactées au cours des sept journées de présence sur le lac. En cette saison estivale 2020 très sèche, une attention particulière a été portée sur la surveillance des feux, majoritairement le long de la côte sauvage. Cette opération sera renouvelée de juin à septembre 2021.

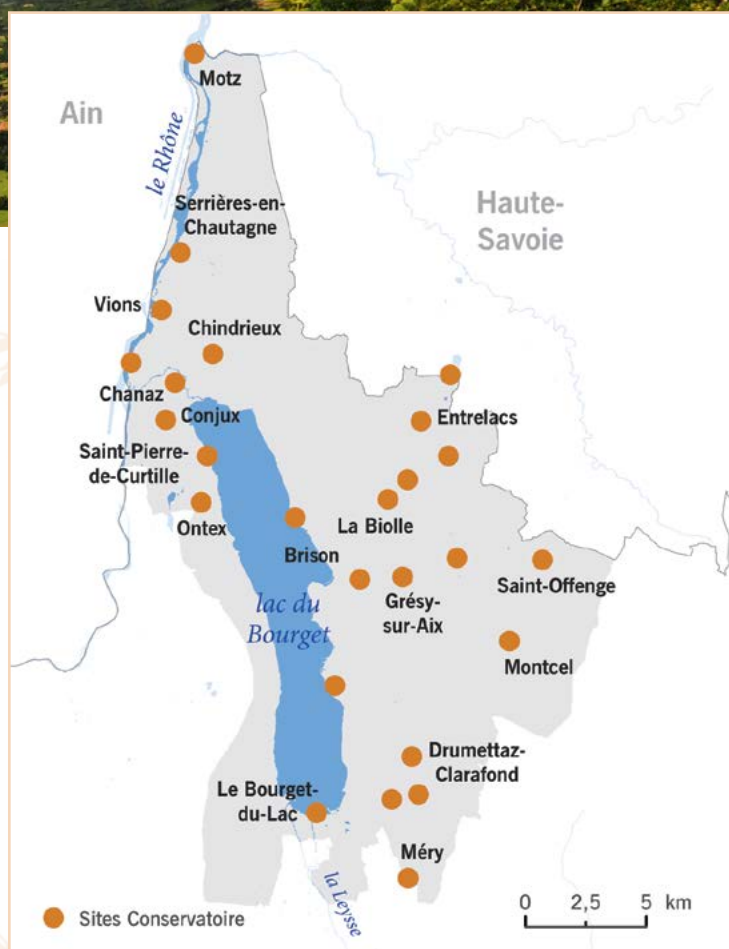


Témoignage

Pêche scientifique sur le site de Malourdie

" Depuis 2018, j'ai eu l'occasion de mettre mes compétences de pêcheur professionnel au service du suivi scientifique de la renaturation du casier n°9, opérée par le CEN Savoie dans l'espace protégé de Chautagne-Malourdie. Les nasses, filets et "cages à alevins" ont permis d'attester les migrations (ablettes, goujons) comme la reproduction (perche, gardon) et donc l'intérêt aussi bien des hauts-fonds créés sur le plan d'eau, que du chenal de connexion au Rhône. Cette collaboration de deux acteurs du milieu aquatique au service de la conservation est enrichissante de part et d'autre ! "

Florestan Giroud, pêcheur d'inventaire



Visite d'Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral pour la découverte des visées Brunelleschi, un mobilier innovant installé sur les rives du lac du Bourget.



Près de 150 kg de déchets ramassés lors de la World Cleanup Day. Autant de plastiques qui ne finiront pas dans le lac et ses roselières.

Les territoires CHAMBÉRY, BAUGES, CHART

13

sites en
gestion CEN

83 ha

superficie
en gestion CEN

1,4 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN

Actions sur la tourbière des Creusates

Dans le cadre de son appui au Parc naturel régional du Massif des Bauges, le CEN a réalisé le suivi de la flore patrimoniale par carroyage sur le site des Creusates, commune de Saint-François-de-Sales. Depuis la campagne de 2008, cinq nouveaux taxons ont été cartographiés, portant à 15 le nombre d'espèces patrimoniales sur le site, avec 241 mailles concernées (143 en 2008). Chiffres encourageants mais à nuancer : si la majorité des espèces gardent des effectifs stables, celles strictement inféodées aux gouilles en eau permanente semblent souffrir du changement climatique : *Carex limosa*, *Scheuchzeria palustris* et *Rhynchospora alba*.

Suite à l'aménagement en 2019 d'une mare pédagogique, le CEN a formulé, à la demande du Parc, quelques conseils d'entretien à travers la rédaction d'une notice de gestion.

À noter également qu'une réflexion est en cours sur l'élaboration d'une charte des usages sur la tourbière, pour laquelle un périmètre de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles a été adopté par l'Assemblée départementale le 24 janvier 2020.

Observatoire de la biodiversité de Savoie Week-end naturaliste

Le week-end du 27-28 juin "a lancé" une nouvelle année de prospection, en partenariat avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges.

Organisées dans l'après-midi du 27 juin, deux balades naturalistes dans la forêt du Tal ont permis à 20 riverains de venir à la rencontre des partenaires de l'Observatoire et d'échanger sur la biodiversité présente autour d'eux. Elles ont été encadrées par des accompagnateurs(trices) du Bureau Albertvillois des Activités de Montagne

et ont guidé les habitants vers un goûter avec les naturalistes.

En soirée, une chasse aux papillons encadrée par Philippe Francoz (Flavia APE) a pu avoir lieu.

Mesures compensatoires Éco-hameau des Granges, en lien avec la Fontaine des Janon

Un projet en gestation depuis plus d'une décennie va bientôt voir le jour à La Motte-Servolex : l'Éco-hameau des Granges. Situé en limite de la tufière des Janon que gère le CEN, il sera implanté sur une ancienne carrière. Intégré à la préparation du projet depuis ses débuts, le CEN vient de signer une convention avec la Société Publique Locale de la Savoie pour accompagner le projet et optimiser son intégration aux milieux naturels environnants. Parmi les mesures à engager figurent : l'amélioration du fonctionnement des connexions écologiques, la lutte contre les espèces invasives, l'aménagement d'un parc nature, la préservation du fonctionnement des tufières et le suivi des espèces protégées dont la drosera à feuilles longues, l'inule de suisse, l'agrimon de mercure et l'alyte accoucheur.



Témoignage

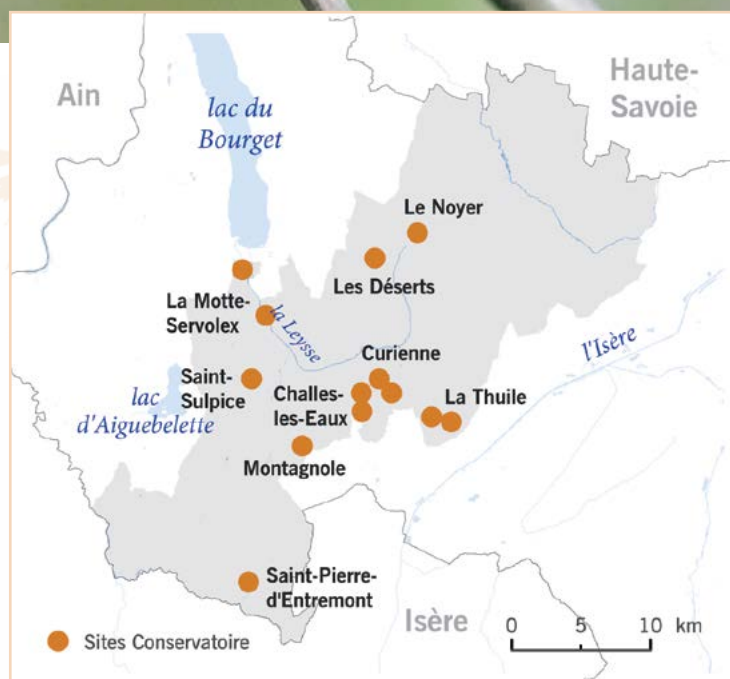
Poursuite de l'accompagnement
scientifique et animations
naturalistes

" Plusieurs actions réalisées en partenariat avec le CEN en 2020 : un bond dans la connaissance naturaliste sur Allondaz, Pallud et Thénésol grâce aux membres et à l'animation de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie, et un programme d'animation destiné aux habitants en 2021. Ce fut également la poursuite de leur accompagnement scientifique et technique sur la tourbière des Creusates avec la création d'un

TREUSE

nouvel Espace Naturel Sensible pour la Savoie et une actualisation de l'arrêté de protection de biotope. Enfin, un beau chantier participatif de restauration de pelouses sèches en site Natura 2000 au Mont Saint-Michel en partenariat avec France Nature Environnement Savoie et le Lions Club. "

**Mathilde Pantalacci, chargée de mission
biodiversité et Natura 2000
Parc naturel régional du Massif des Bauges**



Mare pédagogique des Creusates, commune de Saint-François-de-Sales, point de découverte privilégié de la faune et la flore du lieu.



Rhynchospora alba ou rhynchospore blanc, victime du changement climatique sur le site des Creusates.



Animation naturaliste lors du week-end de prospection avec le Parc naturel régional du Massif des Bauges en juin 2020.

Les territoires CŒUR DE SAVOIE

25

sites en
gestion CEN

322 ha

superficie
en gestion CEN

22,1 ha

nouvelle superficie
en gestion CEN

Restauration d'une parcelle incendiée dans le marais du Val coisin

Suite à un incendie survenu dans le marais du Val coisin au début de l'automne de 2018, environ 5 ha de tourbière alcaline sont partis en fumée ! Il s'agit maintenant pour le Conservatoire de relever le défi de la restauration de ce milieu fragile, fruit d'une longue évolution naturelle.

Afin de mettre en "sécurité" la parcelle et d'évacuer un grand nombre d'arbres brûlés, le CEN a fait appel à un bûcheron local. Un broyage général de la végétation a eu lieu. L'objectif de la gestion est de lutter efficacement contre l'installation de plusieurs espèces indésirables telles que le solidage, le buddleia ou le peuplier. À moyen terme, le Conservatoire espère retrouver la qualité des prairies disparues en travaillant le sol et en semant des graines locales prélevées dans les prairies attenantes.

Partenariat pour la restauration de prairies humides sous une ligne à haute et très haute tension

Afin de favoriser le développement de la biodiversité sous les lignes électriques à haute et très haute tension traversant la forêt de Les Mollettes, Réseau de Transport d'Électricité, la Commune, l'Office national des forêts et le CEN Savoie ont signé un partenariat visant à restaurer une prairie humide de 5 ha.

Aménageurs et gestionnaires coordonnent ainsi leurs actions pour lutter contre des espèces de flore invasives comme le solidage ou le raisin d'Amérique, et réalisent des aménagements en faveur des amphibiens avec notamment une gestion différenciée de l'eau. Sur ces 5 ha, les gestionnaires réaliseront une fauche tardive et mettront en place un pâturage en lien avec des exploitants locaux.

Suivi de restauration des parcelles "Vicat", commune d'Aiton

Depuis 2018, le CEN assiste la société Vicat dans la mise en œuvre d'une mesure compensatoire. À terme, le CEN récupérera deux parcelles situées sur la commune d'Aiton, d'une surface totale d'environ 20 ha. L'objectif est de restaurer une ancienne peupleraie plantée sur une zone humide du bassin versant de l'Isère. Le pétitionnaire doit remettre en état environ 6 ha de forêt naturelle et 14 ha de prairie humide à forte valeur patrimoniale. La restauration est maintenant lancée et des travaux d'abattage et d'exportation de peupliers ont eu lieu ainsi que le broyage de grandes surfaces de solidage. Deux agriculteurs ont pu commencer à mettre en place de la fauche et du pâturage ovin.

Un plan de sauvegarde pour les pelouses sèches de Cœur de Savoie

Morcellement, fumure, mise en vigne, arrêt du pâturage... Les pelouses sèches sont soumises à de nombreuses pressions.

Afin de partager les enjeux biologiques d'un côté, viticoles et agricoles de l'autre, le CEN associé au Parc naturel régional du Massif des Bauges et à la Chambre d'agriculture jettent les bases d'une stratégie de préservation. Le CEN s'est chargé de l'évaluation biologique (basée sur les papillons et la flore). Reste à convaincre les exploitants des enjeux biologiques et à rechercher avec eux la meilleure adéquation entre expansion de la vigne et préservation des derniers reliquats de ces pelouses à orchidées.



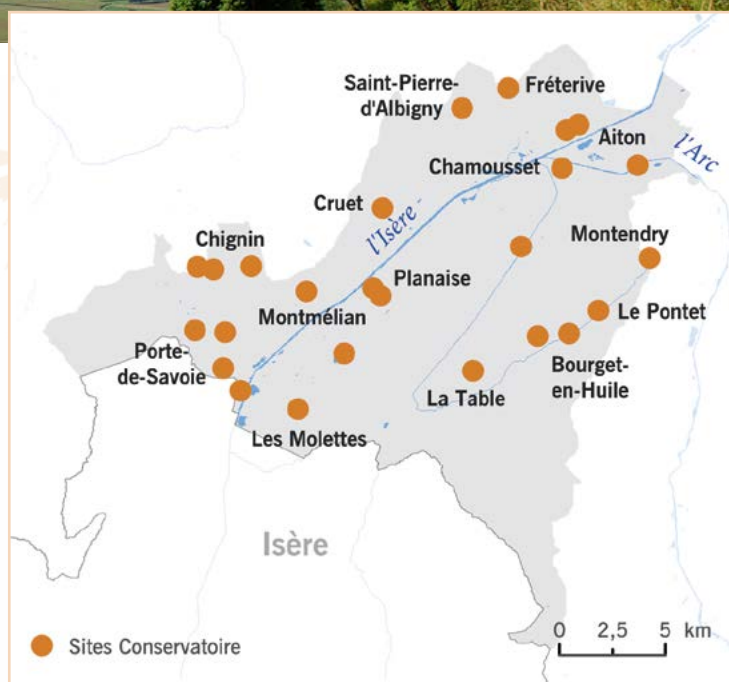
Focus naturaliste Plan Rainette : Cœur de Savoie s'équipe en mares !

Le CEN Savoie agit depuis 30 ans pour la préservation des boisements humides du territoire, avec la rainette verte en double point de mire : au titre de la trame boisée (espèce volontiers arboricole), et de la trame aquatique (elle pond dans de petites mares sans poisson). Fort d'un inventaire réalisé par la LPO, il planifie un programme de creusement de mares, en fonction de son foncier et de la faisabilité hydrologique.

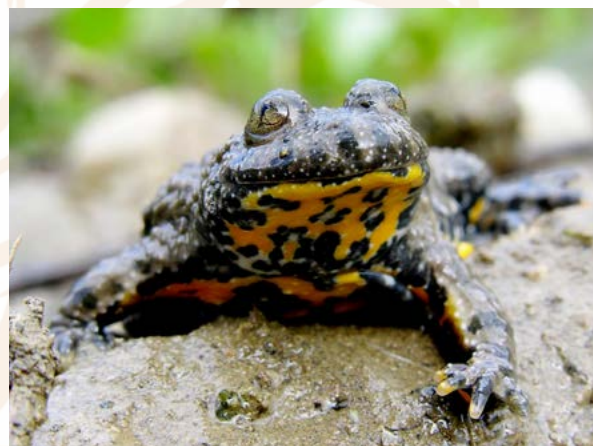
Elles profiteront à l'ensemble de la faune et de la flore aquatiques, notamment au sonneur à ventre jaune.



Le site du Pontet après le travail de fauche et de mise en balles de la blache qui servira de litière ou de nourriture pour les bêtes en cas de sécheresse.



Signature de la convention de partenariat pour la restauration de prairies humides sur la commune de Les Molettes.



Le sonneur à ventre jaune, espèce protégée.

Les territoires MAURIENNE

12

sites en
gestion CEN

157 ha

superficie
en gestion CEN

0,2

nouvelle superficie
en gestion CEN

Éradication des renouées du Japon sur la plaine des Hurtières

Un des objectifs du projet franco-italien RestHALp, initié en 2016, était de tester des méthodes d'éradication de la renouée du Japon. La technique retenue a consisté à extraire puis enfouir les terres souillées par les rhizomes dans une gravière proche. Début janvier 2020, environ 4 000 m² de surface polluée ont été excavés puis enfouis. Ces matériaux ont pu servir à la confection de "hauts-fonds" afin de favoriser le développement d'hélophytes. La maîtrise d'œuvre de ces travaux, qui ont duré environ deux semaines, a été assurée en régie. Il s'agit maintenant de suivre l'évolution de la végétation aquatique et de surveiller les secteurs dépollués.

Mesures compensatoires Tunnel Euroalpin Lyon Turin (TELT) sur les pelouses sèches

En 2007, le CEN a signé une convention avec la commune de La Tour-en-Maurienne et l'Association Foncière Pastorale, pour la gestion de 26 ha de pelouses sèches.

Depuis 2019, dans le cadre de la liaison ferroviaire Lyon-Turin, par le biais des mesures compensatoires, la société TELT s'est engagée à poursuivre les actions de gestion initiées, en devenant partenaire et financeur du CEN pendant 30 ans.

Un plan de gestion a été réalisé. Celui-ci a préconisé la restauration d'1,5 ha de pelouses. Cette restauration s'est accompagnée en 2020, de travaux d'équipements pastoraux (prise d'eau, citerne enterrée...) pour un montant de 58 135 € HT, en vue d'un entretien agro-environnemental par un exploitant local.

Partenariat avec la SFTRF

Le long de l'Arc, de Val-d'Arc à Saint-Julien-Montdenis

Le financement annuel apporté par la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF) contribue de manière significative à la connaissance et la gestion des sites historiques que la SFTRF a confiés au CEN depuis le milieu des années 90.

En 2020, le budget attribué a permis de co-financer :

- le suivi d'espèces : orchis punaise, ail rocambole, rubanier émergé, crapaud calamite, agrion de mercure ;
- l'entretien de mares sur Val-d'Arc ;
- à Saint-Alban-d'Hurtières : la réfection de clôtures pour un pâturage (ovins et mules) ; le suivi de travaux de broyage, la co-animation d'un "comité de site", une communication autour des travaux réalisés pour lutter contre la renouée du Japon ;
- à Saint-Julien-Montdenis : l'acquisition de cinq parcelles, des travaux d'entretien par traction animale sur une parcelle à enjeux "tulipes et plantes messicoles".



Focus naturaliste

Enjeux flore sur les pelouses sèches de Serpolière

Les pelouses et landes sèches de Serpolière constituent un site historique du CEN en Maurienne. Ces pelouses sont gérées par fauche tardive, les landes en pâturage. Cette gestion extensive favorise la conservation de nombreuses plantes rares : le sabot de Vénus, l'orcanette des sables, les ophrys abeille et

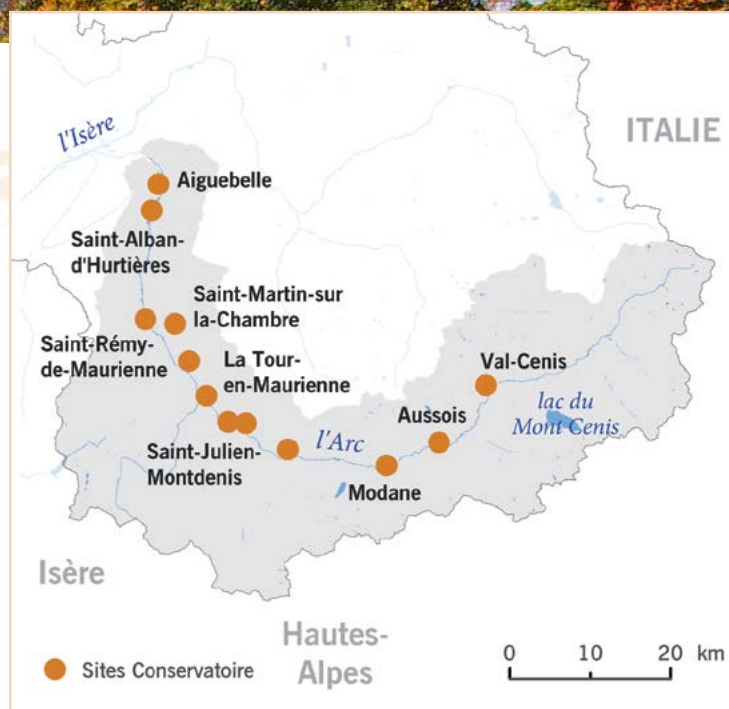


bourdon, l'ail rocambole, l'aster amelle. Une attention particulière est portée aux plantes messicoles : bleuet, nielle, buplèvre, androsace des champs et tulipes sauvages. Un labour par traction animale y est réalisé chaque année afin d'assurer leur maintien.

La faune compte aussi quelques espèces remarquables comme l'azuré du baguenaudier, la couleuvre d'esculape ou encore le decticelle bicolore.



L'ophrys bourdon, une orchidée typique des pelouses sèches.



Pose d'un panneau expliquant les travaux d'éradication de la renouée du Japon sur l'aire d'autoroute de la plaine des Hurtières.



Le travail de la pelleteuse afin d'enfouir les rhizomes de renouée du Japon, travaux réalisés dans le cadre du projet RestHALp.

Les territoires VAL D'ARLY, BEAUFORTAIN,

5

sites en
gestion CEN

34 ha

superficie
en gestion CEN

0

nouvelle superficie
en gestion CEN

27 ha de pelouses sèches en Obligation Réelle Environnementale en Tarentaise

Dans le cadre du projet d'extension de sa carrière sur la commune d'Aime-la-Plagne, la société Carrières CMCA Rhône-Alpes Auvergne a sollicité le CEN pour expertiser les mesures compensatoires proposées. La plupart de ces mesures initiales ont été jugées non adéquates par le CEN, une campagne de prospection a donc été menée sur 60 sites de Tarentaise depuis Bozel jusqu'à Séiez. Le site de Villarivon sur la commune de Les Chapelles est apparu comme rassemblant le plus d'éléments favorables : grande superficie de foncier communal, présence d'une grande partie des espèces et habitats visés par les mesures compensatoires, pratiques de pâturage globalement adaptées à leur conservation.

Suite à une concertation avec la Commune propriétaire de ces terrains et les éleveurs exploitants, une Obligation Réelle Environnementale a été proposée pour 30 ans entre la Commune et le CEN Savoie sur deux parcelles totalisant 26,8 ha. Elle sera complétée par une démarche de rédaction d'un bail rural à clauses environnementales qui permettra notamment de préciser les modalités de pâturage avec les deux exploitant(e)s du site.

Appui au Parc national de la Vanoise pour l'utilisation de la Boîte à outils de suivi des zones humides (BAOZH)

Le Parc national de la Vanoise (PNV) souhaite déployer les indicateurs de la BAOZH en son cœur, pour étudier les tendances d'évolution de leur état. Pour cela, le CEN a été sollicité pour l'accompagner dans la mise en place de la démarche, notamment pour les indicateurs de suivi hydrologique et pédologique. Trois journées de terrain ont ainsi été réalisées en

septembre 2020 dans les secteurs de Peisey-Nancroix, Aussois et Termignon. Ces journées ont permis au CEN de partager son expertise avec les agents du PNV et de calibrer les besoins d'équipement pour la mise en place de sondes de mesure des niveaux de la nappe.

Début des travaux à la tourbière du Plan de l'Eau, commune de Les Belleville

Action phare identifiée dans le plan de gestion, la reconnexion hydraulique de la tourbière du Plan de l'Eau et du torrent de Péclet a débuté en 2020. Ces travaux portés par le CEN, avec l'accord de la Commune et le soutien du Parc national de la Vanoise, visent à restaurer le fonctionnement de la partie amont du site, modifiée par différents aménagements du domaine skiable à la charnière des années 80 et 90. La création des chemins et ouvrages de franchissement du Doron, utilisés l'hiver pour le ski nordique, s'est accompagnée de la mise en place d'installations dédiées à la protection des berges. Celles-ci ont supprimé toute possibilité d'expansion des crues du torrent dans la tourbière. L'objectif est donc aujourd'hui de restituer un fonctionnement hydrologique plus naturel pour continuer à préserver la biodiversité, tout en permettant le maintien des usages et des aménagements de loisirs.

La première phase des travaux s'est déroulée du 17 au 30 septembre 2020. Réalisés par l'Entente Interdépartementale pour la Démoustication, elle a consisté à effacer ou reprofiler une partie des fossés de drainage dans le but de réduire la vitesse de transit de l'eau dans la tourbière. Un débroussaillage de jeunes saules a aussi été réalisé. La seconde phase, pour laquelle a été conduite une étude piscicole, verra l'arasement d'un merlon de blocs et la modification du lit du Péclet pour permettre à nouveau la répartition

TARENTEISE-VANOISE

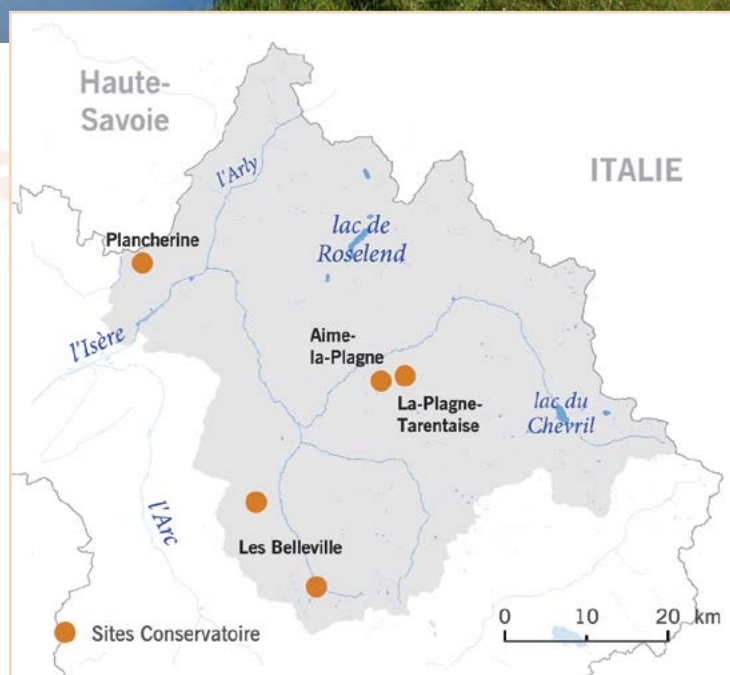
des flux d'eau lors des crues, restaurant ainsi la connexion du torrent avec la tourbière.

Inventaire des punaises et araignées en Vanoise

Le Parc national de la Vanoise a lancé cette année des inventaires sur les groupes peu ou pas connus, dans le secteur du Saut, "frigo" de la Savoie à l'aval du Glacier de Gébroulaz. Mousses, invertébrés aquatiques, papillons de nuit, ou encore coléoptères étaient au menu. Le CEN Savoie s'est chargé des punaises et araignées : soit huit jours de prospection avec l'aide de l'Association française des hétéroptéristes (Zicrona) et de l'Association Française d'Arachnologie (AsFra) pour certaines identifications. Les captures ont permis de nombreuses découvertes transmises aux autres spécialistes. Une araignée décrite il y a un siècle, dont on se demandait si elle existait en France, a ainsi pu être confirmée. Le Parc contribue fortement au patrimoine départemental et national, sa montée en puissance envers les invertébrés est à saluer !



Prise de mesures grâce à un courantomètre (vitesse, débit) sur le Doron de Belleville.



Pêche électrique avant le début des travaux de reconnexion hydrologique sur le site du Plan de l'Eau.



Le site de Villarivon sur la commune de Les Chapelles où une Obligation Réelle Environnementale a été proposée en 2020.



APPEL À PROJETS BIODIVERSITÉ DE L'AGENCE DE L'EAU : LA SAVOIE S'OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Dans le cadre de l'élargissement des compétences des Agences de l'eau à la biodiversité terrestre, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse propose depuis quelques années un appel à projets annuel "Eau et biodiversité".

Ce dernier vise l'accompagnement de projets pour la reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques et humides. Il cible en particulier les espaces dans la trame "turquoise", qui englobe la partie de la trame verte en interaction forte avec la trame bleue.

Entre 2017 et 2019, plusieurs projets ont déjà été menés par le CEN Savoie en faveur de la cistude d'Europe sur le "corridor Savières", de la préservation des amphibiens au marais du col de la Crusille (en partenariat avec le Département) ou encore de la préservation des lacs et marais de Saint-Jean-de-Chevelu.

Entre janvier et fin mai 2020, malgré les difficultés liées au confinement, le CEN Savoie a élaboré et déposé quatre nouvelles propositions qui ont toutes été retenues dans le cadre de cet appel à projets :



1. Projet de renaturation de forêts alluviales protégées du Rhône et de l'Isère

Ce projet concerne cinq sites forestiers gérés par le CEN Savoie sur lesquels sont prévus des suivis (coléoptères, champignons...), des travaux (annelage ou abattage de peupliers, plantations), des acquisitions foncières et de la sensibilisation aux enjeux du projet.



2. Projet d'amélioration de la trame boisée du Bas-Gelon

Également inscrit dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie, ce projet conjugue des actions de concertation et de sensibilisation, de l'animation foncière et agricole, ainsi que des travaux (amélioration du lit du Petit-Gelon, plantation de haies...).



3. Projet de conservation des amphibiens du bassin versant du lac du Bourget

Élaboré en partenariat avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et co-financé dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie, ce projet propose de mettre en place des actions de conservation du sonneur à ventre jaune et de l'alyte accoucheur (photo ci-dessus). Pour le CEN Savoie, il s'agira de conduire des travaux de création / restauration de mares et d'hibernaculum.



4. Plan d'actions en faveur de la végétation littorale du lac du Bourget

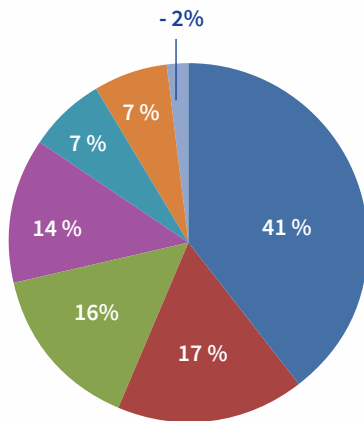
Ce projet vise à mettre en œuvre différentes actions améliorant l'état de conservation des communautés végétales du littoral du lac du Bourget. Il a été établi en concertation avec différents partenaires intervenant sur le lac : Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget, Direction Départementale des Territoires, Conservatoire du littoral, Université Savoie Mont Blanc.

Ces quatre projets, qui seront conduits sur la période 2021-2025, concernent ainsi plusieurs espèces, milieux, territoires et partenaires. Ils constituent un investissement de près de 1,8 millions € en faveur de la biodiversité savoyarde.

Éléments FINANCIERS

FONCTIONNEMENT

Répartition par financeurs des subventions de fonctionnement comptabilisées en 2020



	2020	2019
Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2020	1 391 778 €	1 313 870 €
Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2020	1 135 114 €	959 931 €

Le montant des subventions de fonctionnement 2020 s'élève à la somme de 1 391 778 €. L'effort soutenu de l'équipe pour monter et obtenir des projets auprès de l'Agence de l'eau a conduit à l'augmentation du volume de financement à 40 % du montant total comptabilisé (contre 18 % en 2019).

Le volume des fonds dédiés augmente en proportion car ces projets ont démarré au cours du dernier trimestre 2020 : 959 931 € fin 2019 et 1 135 114 € fin 2020.

Il se décompose de la manière suivante :

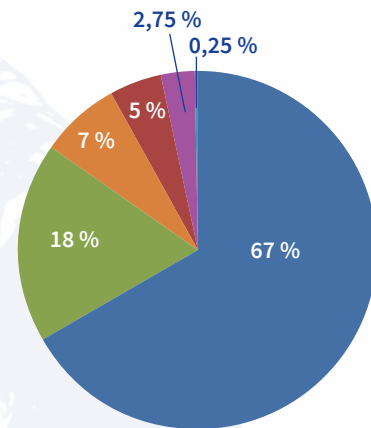
- fonds dédiés affectés à du temps de travail : 670 267 €
- fonds dédiés affectés à des prestations externes : 464 847 €

Le résultat de l'exercice 2020 est tout juste à l'équilibre. Bien que les frais de structure soient faiblement financés au travers des coûts de journée affectés dans les programmes d'actions, nos frais généraux sont maîtrisés.

L'association Savoie Mont Blanc Biodiversité, qui rassemble des élus des deux CENs, envisage de recruter une personne dédiée pour mener des actions de mécénat afin d'augmenter les chances de trouver des ressources pour équilibrer les budgets de fonctionnement sur des actions de communication par exemple.

INVESTISSEMENT

Répartition par financeurs des subventions d'investissement comptabilisées en 2020



	2020	2019
Subventions d'investissement comptabilisées en 2020	1 161 257 €	910 671 €
Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan	4 374 297 €	3 722 724 €
Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2020	1 894 171 €	1 210 035 €

En 2020, le CEN a comptabilisé 1 161 257 € de subventions d'investissement. Les financements obtenus auprès de l'Agence de l'eau (AERMC) sur les nouveaux projets font varier de manière importante leur part de financement (67 % contre 14 % en 2019). Ces projets se réaliseront durant les trois prochains exercices.

Le montant des immobilisations réalisées en 2020 s'élève à la somme de 448 267 € avec la répartition suivante :

- 392 891 € pour des travaux de réhabilitation ou de gestion
- 24 508 € d'acquisition de terrains
- 14 418 € pour un véhicule dédié
- 16 449 € pour des équipements scientifiques, des licences et matériels informatiques et outillages

L'analyse financière du bilan démontre que les avances de trésorerie fragilisent l'équilibre financier de la structure. Ce sont les fonds propres qui absorbent ces avances.

Le CEN Savoie est resté mobilisé pour réaliser ses engagements malgré la crise sanitaire. Il remercie ses financeurs pour la confiance qu'ils lui témoignent.

Vie ASSOCIATIVE

Rencontres statutaires

En 2020, le bureau s'est réuni sept fois (janvier, mars, avril, juin, septembre, octobre et novembre) et le conseil d'administration s'est quant à lui rassemblé à cinq reprises (février, mai, juillet, octobre et décembre). La crise liée au Covid-19 a obligé les instances statutaires à se réorganiser en proposant certains rassemblements en distanciel. L'ensemble de ces réunions a donné lieu à des comptes-rendus ou relevés de décisions.

L'assemblée générale 2020 a pu avoir lieu en comité restreint sur la commune de Myans. Les membres présents se sont réunis dans une salle de Notre-Dame de Myans après une visite autour du lac de Saint-André-les-Marches (commune de Porte-de-Savoie).

L'année 2020 a été marquée par l'organisation de la première rencontre territoriale qui s'est déroulée en Cœur de Savoie (commune de Sainte-Hélène-du-Lac). Ce moment a permis également de proposer un temps autour des actions 2019, rattrapage de l'assemblée générale du mois de mai pour un public élargi.



Zone humide autour du lac Saint-André, espace naturel géré par le CEN Savoie.

Collèges

CD73	Marie-Claire Barbier	Bugey Savoyard
	Albert Darvey	Cœur des Bauges
	Martine Berthet	Albertville
	André Vairetto	Grésy-sur-Isère
	Jean-François Duc	Montmélian
	Lionel Mithieux	Chambéry

Fédération des maires

Marie-Pierre Montoro-Sadoux	Adjointe à la mairie d'Aix-les-Bains
Xavier Desmarests	Maire de Hauteluce

Associations de protection de la nature (APN)

Richard Eynard-Machet	FNE Savoie
Thierry Delahaye	FNE Savoie
Hubert Tournier	LPO Savoie
Jean-Pierre Martinot	LPO Savoie

Associations et établissements publics (EP)

Alexandre Merle	Chambre d'agriculture
Joaquim Torres	Fédération des pêcheurs
Thierry Vannier	Fédération des chasseurs
Eva Aliacar	Parc national de la Vanoise

État

Thierry Delorme	DDT Savoie
Laurence Thivel	DDT Savoie

Personnes qualifiées

Michel Delmas	Pers. qualifiée du CD73
Yvette Game	Pers. qualifiée du CD73
Vacant	Pers. qualifiée des APN et EP
Vacant	Pers. qualifiée des APN et EP
François-Xavier Nicot	Pers. qualifiée de l'Etat
Emmanuel De Guillebon	Pers. qualifiée de l'Etat

Bureau

Président	Michel Delmas
Vice-présidents	Hubert Tournier
	Alexandre Merle
	Marie-Pierre Montoro-Sadoux
Trésorier	Emmanuel De Guillebon
Secrétaire	Richard Eynard-Machet
Secrétaire-adjoint	Xavier Desmarests
Membre	Marie-Claire Barbier
Membre	Jean-François Duc

PÔLE CONNAISSANCE

Service scientifique

Jérôme PORTERET, responsable du service

Manuel BOURON, chargé de mission

Philippe FREYDIER, chargé de mission

Virgine BOURGOIN, chargée de mission

Aurélien CHARBONNEL, chargée de mission,
remplacée par Caroline SALOMON à partir de juillet 2020

Clément CLASQUIN, chargé de la rédaction du plan d'action en faveur
des roselières du lac du Bourget (mai-juin 2020)

Service système d'information

Nicolas MIGNOT, responsable du service

Alexandre LESCONNEX, chargé de projets

PÔLE PRÉSERVATION & GESTION

Service contractualisation foncière et agricole

Sylvie RIES, responsable du service

Lisa BIEHLER, chargée de mission

Service gestion de sites

Marc PIENNE, responsable du service

Alban CULAT, chargé de mission

Baptiste MABBOUX, technicien travaux

Garderie / Surveillance des sites

Martin DAVIOT, garde saisonnier de la Réserve Naturelle
Régionale du lac d'Aiguebelette.

PÔLE ANIMATION & SENSIBILISATION

Service animation territoriale

Lisa BIEHLER, responsable du service

Christine GARIN, chargée de mission

Virginie BOURGOIN, chargée de mission

Aurélien CHARBONNEL, chargée de mission,
remplacée par Caroline SALOMON à partir de juillet 2020

Service communication-sensibilisation

Christine GARIN, responsable du service et chargée de concertation

Frédéric BIAMINO, chargé de communication et de documentation

PÔLE STRATÉGIE & RESSOURCES

Direction

Régis DICK, directeur

Stratégie

André MIQUET, responsable biodiversité et territoires

Service administratif et financier

Marianne LA LOGGIA, responsable du service

Jérôme CLAIRET, assistante gestion de projets, administratif et
comptable

STAGES, SERVICES CIVIQUES ET MOUVEMENTS DANS L'ÉQUIPE

Le CEN Savoie a accueilli Sarah Grémillon jusqu'en juin, en appui
aux services foncier et communication. À l'issue de son service
civique commencé en octobre 2019, elle a été embauchée à
l'antenne Ardèche-Drôme du CEN Rhône-Alpes.

L'équipe a également accueilli deux stagiaires :

- Alexandre Manchon qui a travaillé sur la mise en place d'un
réseau d'îlots de gros bois sur le territoire de la communauté de
communes Cœur de Savoie.
- Louison Charly qui a réalisé un état des lieux écologique des
pelouses sèches sur la Communauté de communes de Cœur de

Savoie. Ce stage s'est déroulé en partenariat avec le Parc naturel
régional du Massif des Bauges où elle avait son bureau principal.

Suite au confinement lié au Covid-19, l'accueil des stagiaires et
service civique a été entrecoupé de périodes en distanciel. Ils
ont cependant su garder leur motivation et ont réalisé un travail
sérieux que toute l'équipe du CEN tient à souligner.

Merci à eux pour leur contribution et leur travail au sein de notre
association.

Rapport d'activités 2020

Directeur de la publication

Michel Delmas

Conception - mise en page

Geoffrey Dromard

Rédaction et relectures

Équipe - CEN Savoie

Photos - illustrations

Couverture : Gilles Parigot ;
Frédéric Biamino, Manuel Bouron,
Christine Garin, Marc Pienne, Alban
Culat, André Miquet, Philippe Freydier,
Virginie Bourgoin, Lisa Biehler,
Adeline Brissaud - CEN Savoie ;
Gilles Parigot ; Arnaud Stephan -
Latitude Drone ; Bernard Dupont
(Creative Commons) ; Vincent Court -
Fédération de Savoie pour la Pêche et
la Protection des Milieux Aquatiques ;
Denis Palanque

Cartographie

Service système d'information - CEN
Savoie

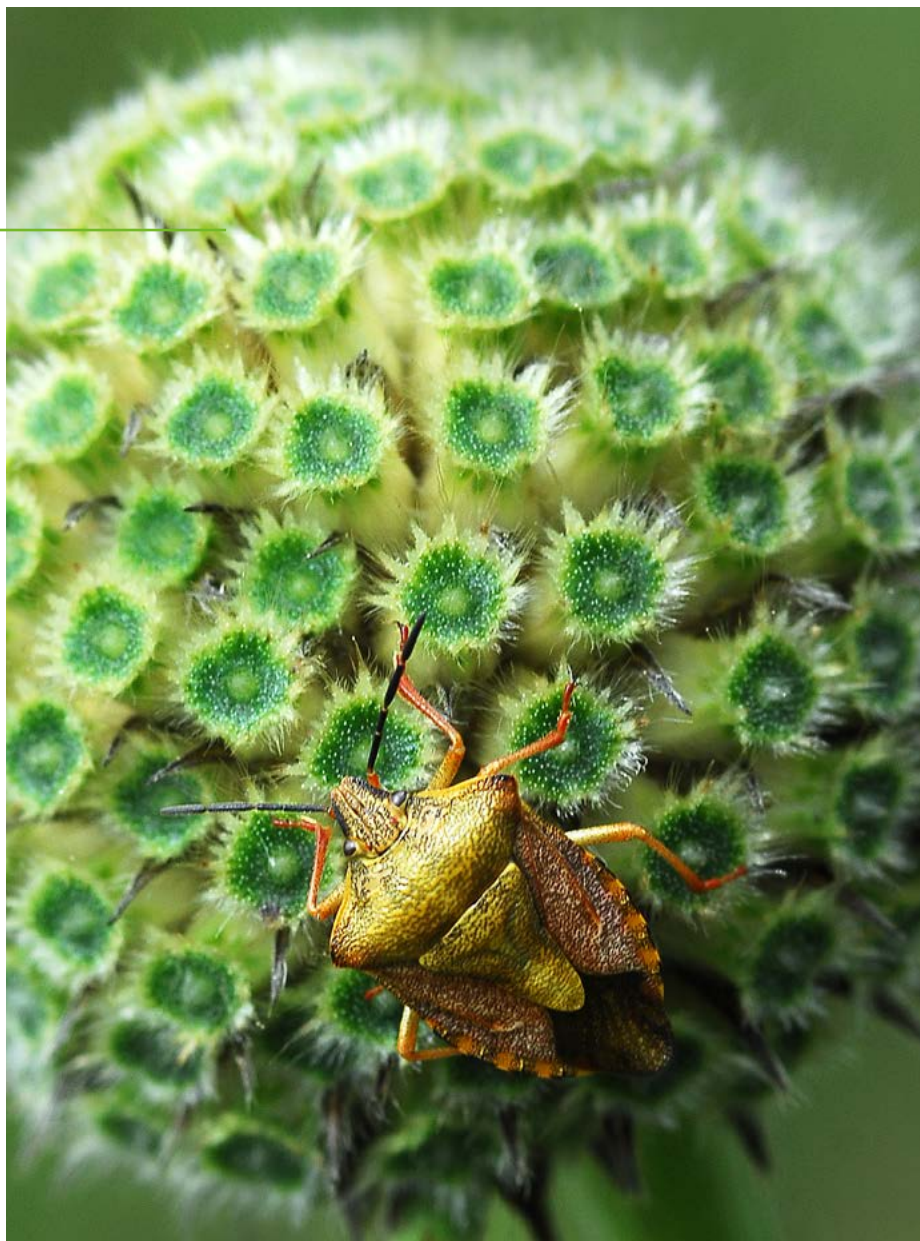
Sources : Sites Conservatoire - CEN
Savoie ; BD Carthage - SANDRE ; BD Alt
et BD Topo - IGN/ RGD SMB

Impression

Gonnet Imprimeur

Tél : 04 79 81 07 06

info@gonnet-imprimeur.com



Punaise *Carpocoris purpureipennis* sur scabieuse en fruits

Écrit périodique - ISSN 1639-20183

Avec le soutien financier de



En partenariat technique et/ou financier avec

